



Lors des journées du patrimoine nous sommes nombreux à être montés au sommet de la tour de l'église. Nous avons pu découvrir la réfection du tracé des jeux dans la cour de l'école. Merci aux bénévoles qui ont également installé de nouveaux panneaux d'affichage dans une des deux classes pour la rentrée.

Le mot du maire

Après un été riche en animation : brocante, 14 juillet, journée à la mer, fête du village et enfin les journées du patrimoine, nous abordons le quatrième trimestre 2010 à Chézy. Il sera consacré principalement à deux dossiers importants :

- Depuis le départ à la retraite de l'employé communal, le conseil municipal étudie différentes options pour répondre aux besoins d'entretien du village. Une décision sera prise courant octobre.
- Le lancement des "études à la parcelle" concernant le projet de création d'un réseau d'assainissement collectif, sera expliqué lors d'une réunion publique qui se tiendra le 8 octobre à 20 heures dans la salle communale.

Après plus d'une année de préparation (dossiers, recherche des intervenants), nous abordons la réalisation concrète des études. Nous vous informerons régulièrement de l'avancement de ce dossier.

V. Richardot

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les études préalables à la phase de réalisation ont débuté courant septembre.

Les traces que vous avez pu voir dans le village concernent le relevé topographique effectué par l'entreprise SCP-Cholet-Leduc de Château-Thierry.

Ce relevé est destiné à la réalisation d'un plan en 3 dimensions du village sur lequel seront reportées toutes les informations connues concernant l'infrastructure existante telles que :

- routes et chemins,
- limites des parcelles, des bâtiments...,
- emplacement des canalisations d'eau potable et de rejet des eaux pluviales,
- emplacement éventuel des câbles enfouis, de cavités, de sources...,
- tout renseignement susceptible d'aider au tracé idéal du futur réseau collectif d'assainissement.

C'est également sur ce plan que seront reportés :

- les résultats de l'étude géotechnique réalisée par l'entreprise Géodiagnostic de Denain (59) qui informeront plus précisément de la nature des sols et des emplacements à risque tels que ruissellements, sources...
- la prévision d'emplacement des boîtes de raccordement des habitations après la réalisation des "Études à la parcelle" qui seront réalisées par l'entreprise B3E, que vous connaissez déjà, et qui débiteront avec la prochaine réunion publique du 8 octobre.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une centaine de personnes sont venues pendant ces deux jours pour visiter l'église. Souvent il fallait attendre son tour pour grimper les 123 marches. Heureusement il y avait une halte au clocher. En haut de la tour, l'effort était récompensé par une magnifique vue panoramique de Chézy et ses alentours.

Aux moments d'affluence M. le maire et deux élus ont accompagné les visiteurs.

123 marches c'est rien pour nos jeunes Cahouzats ! Pour preuve certains les ont gravies plusieurs fois.



Oriane Waddington, dans le cadre de ses études de BTS Tourisme a su nous faire (re) découvrir les "trésors" de notre église.
Merci de son initiative.

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Comité des Fêtes

SALLE COMMUNALE DE CHÉZY

SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

Inscription à partir de 20 h 30

8 € la mise - lot à tous les participants
Buvette et petite restauration sur place

SORTIE À QUEND



La "maintenant" traditionnelle sortie au bord de la mer du mois d'août, cette année à Quend, a été une réussite avec plus de cinquante personnes et.. le soleil au rendez-vous.

LA FÊTE À CHÉZY



Cette année une nouvelle attraction gonflable a ravi les plus jeunes. Ce week-end a rassemblé les Cahouzats autour du feu d'artifice et des divers manèges. La restauration ainsi que la buvette du comité des fêtes ont ajouté un côté gourmand à ces festivités.

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous
pour un

CONCERT EN L'ÉGLISE SAINT-DENIS DE CHÉZY

SAMEDI 13 NOVEMBRE 2010
à 20 heures

Avec la chorale "La Salamandre"

La chorale "La Salamandre" de Villers-Cotterêts composée de 40 choristes interprétera des pièces tirées de son vaste répertoire, allant de Mozart à Gounaud ou Fauré, de "Ave Verum" au "Cantique de Racine", des balades irlandaises à "Deux enfants au soleil" ou encore de "Mon amant de Saint-Jean" à "L'hymne à la nuit" etc...

GYMNASTIQUE POUR TOUS



Le petit groupe d'habitues de la gym s'est réuni pour la reprise des séances de détente et relaxation.

Cette activité est ouverte à tous. Il suffit de vous présenter le mardi à partir de 9 heures salle communale. Ces séances gratuites se déroulent jusqu'à 10 h 30 dans la joie et la bonne humeur.

VENEZ JOUER À LA BELOTE

Tous les mardis après-midi, salle communale, quelques joueurs de belote et de jeux de société se retrouvent. Ces joueurs seraient heureux d'accueillir de nouveaux partenaires.

TRAVAUX



CHEMIN DU MOULIN

Afin d'améliorer l'accès au Chemin du Moulin ainsi que le stationnement près de l'église, l'aménagement du trottoir a été modifié. Cette modification facilite le stationnement pour les nouveaux habitants et pour les personnes qui se rendent à l'église.

MAIRIE

Toutes les gouttières de la mairie ont été remplacées.

ÉGLISE

Les tuiles cassées ont été changées.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 9h à 11h - Jeudi de 17h à 19h

Samedi de 11h à 12h

Tél /Fax 03 23 71 41 20

INCENDIE



Un incendie s'est déclaré le lundi 6 septembre vers 20h30 dans un garage rue du Gué. Il n'a causé que des dégâts matériels. Maîtrisé vers minuit, il a occasionné une coupure de courant pour le voisinage jusqu'au lendemain matin.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous avez 18 ans et plus, pour voter en 2011 pensez à vous inscrire avant le 31 décembre. Rendez-vous en mairie muni de votre carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille et d'un justificatif de domicile.

RAPPEL



Chézy comporte trois rues en sens unique : rue des Ardillères, de La Fontaine Rouge, rue Aux Leux. Cette interdiction concerne tous les véhicules à moteur. Ces rues sont en sens unique depuis plusieurs années. Cependant des véhicules les empruntent encore.

Prendre un sens interdit "même à Chézy" est pour le code de la route une infraction GRAVE (du même niveau que le non-respect d'une priorité, le non-arrêt au stop ou à un feu rouge). Cette infraction GRAVE dressée par un agent assermenté est passible d'une contravention de quatrième classe et le retrait de quatre points au permis.

Recensement pour le Service National

Tous les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter en mairie (munis du livret de famille de leurs parents), le mois de leur 16^{ème} anniversaire.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE

Le mercredi de 16 à 17h 30

Le samedi de 11 à 12h 30

Au premier étage de nombreux ouvrages sont disponibles pour les adultes.

DÉGRADATIONS



Des actes d'incivilité ont été encore perpétrés au cours de l'été : abreuvoir et lavoir rue de la Fontaine Rouge, dépôts de cailloux dans la cheminée de la sacristie de l'église, tags de poubelles et d'une voiture, ainsi que la détérioration du toit du lavoir rue de la Cour a Bot. La commune a déposé une plainte. Rappelons que nous sommes tous concernés car les réparations pèseront sur nos impôts locaux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'enfouissement de l'éclairage public de la rue du Mont ont permis à la commune de récupérer trois lampes encore aux normes. Afin de réduire les trous noirs elles ont été installées : une première, rue du Jeu d'Arc, une autre, rue de la Fontaine Rouge près du ralentisseur, et la troisième en haut de la rue Aux Leux.

COUPURES DE COURANT



Pour la seconde fois en quelques semaines une coupure de courant a occasionné des gênes dans le village. Pour ces deux pannes une partie du village a eu son courant rétabli en quelques heures, mais les habitants rue du Couvent, rue de la Muzarde, rue de la Gare et le Moulin Neuf ont dû attendre plus de 16 heures. Ces problèmes proviennent des travaux d'enfouissement de la ligne "Haute Tension" effectués par ERDF entre Chézy et Dammard. Espérons que cette dernière intervention sera la bonne !